

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES

13 décembre 2011

Présents : Raymond GAGNE, Raphaël ALLIRAND, Agnès BADIOU, Paul CHANAL, Raymond CHENEVERT, Philippe GENTES, Jean GIBERT, Stéphanie LAC, Yoann PERBET et Marie POINTEAU.

Absent : Yves GIRE

Secrétaire de séance : Marie POINTEAU

Début de séance 20 h 35

- **Signatures des Registres**

Signature de la feuille de présence

- **Délibération dépenses d'investissement**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de financer les dépenses d'investissement jusqu'à hauteur des crédits du quart de l'exercice 2011.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré autorise le Maire à mandater, dans la limite du quart, des dépenses de l'année précédente.

- **Décisions modificatives du budget**

Suite à la réforme de la TP, l'Etat a compensé, et la commune doit rendre 9 658 € au profit du FNGIR. Or il avait été budgétisé 7 124 €, et en fait le montant s'élève à 9 658 €. Sur proposition de la Trésorerie, 2 600 € seront pris du compte chapitre 011 et affecté au compte c/739116-014.

Le Conseil municipal délibère favorablement aux décisions modificatives du budget.

- **Location du gîte de la Mairie**

Rappel du Conseil municipal du 18 octobre dernier : il avait été décidé la location du gîte de la mairie à Jacques Machet.

Celui-ci réside dans ce logement depuis le 15 octobre 2011.

Le Conseil étudie les différentes questions liées à cette location :

- changement de l'insert de la cheminée, le Maire confie à Philippe Gentes la responsabilité de ces travaux,*
- l'assurance du locataire,*
- les charges (eau et électricité),*
- l'établissement d'un bail de location,*
- le descriptif du meublé et l'état des lieux.*

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de charger l'agence immobilière CORIMMO d'établir le bail et d'en vérifier l'application.

L'agence CORIMMO a établi le bail, le montant de ses honoraires s'élève à 100 € TTC.

Le Conseil municipal délibère favorablement afin que le Maire effectue le règlement de cette facture.

Le bail est ensuite modifié, le loyer est de 350 € par mois charges comprises(eau, électricité).

- **Questions diverses**

PRIX DE LA MISE EN VALEUR DE L'ESPACE COMMUNAL RURAL

Organisé en partenariat avec le **ministère de l'Agriculture de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire** et de **FRANCEAGRIMER**, ce prix récompense toute action remarquable et exemplaire s'appuyant sur l'aménagement ou la création d'espaces verts ou fleuris, contribuant à l'amélioration du cadre de vie et au développement ou la revitalisation d'une commune.

Pour 2011, c'est notre commune qui a été retenue, les années précédentes plusieurs communes se partageaient le prix, cette année, le jury a jugé que seule Moudeyres correspond très bien à ce prix. La remise du prix aura lieu à Paris en 2012, et sera remis par le Ministre de l'Agriculture.

Ferme Perrel

Le Maire annonce que la Ferme sera ouverte quelques après midis pendant les vacances de Noël, ceci en concertation avec l'Office Tourisme qui pallie au manque de neige et élargit ainsi l'offre touristique.

Evolution de l'agriculture dans notre territoire

Raymond Gagne, Président de la commission agricole de la communauté de communes Mézenc-Loire Sauvage, dévoile les résultats d'une étude sur l'évolution de l'agriculture et du territoire de 10 communes, conduite par le Cemagref. Grâce à une première étude de 1987, on a pu mesurer l'évolution de l'activité agricole sur cette zone, sur plus de 20 ans.



La commission agricole diffusera prochainement un document d'alerte en vue de sensibiliser les futurs cédants au problème de la reprise de leur exploitation. - © HLP

Extrait de la Haute Loire Paysanne :

« En 1987, le Cémagref travaillait sur le projet «Valprai» qui s'intéressait à la diversité des prairies de moyenne montagne. Le plateau du Mézenc et plus particulièrement 10 communes les plus élevées en altitude, furent l'un des lieux d'étude du Cémagref.

22 ans après, en 2009, le Cémagref a contacté la commission agricole de la communauté de communes Mézenc-Loire Sauvage en vue de lancer une nouvelle étude visant à établir un bilan chiffré des évolutions de l'activité agricole sur cette même zone.

Les élus de la commission agricole, Raymond Gagne, Angèle Rochette, André Defay, Françoise Faure et Régis Lac nous ont présenté les résultats de cette étude.

Le nombre d'exploitations divisé par deux

Premier constat : le nombre d'exploitations agricoles a été divisé par deux, passant de 393 exploitations en 1987 à 172 en 2009, soit une baisse de -56%.

Dans le même temps, la SAU a diminué de 13% passant de 13800 ha à 12000 ha en 2009.

L'étude révèle une forte réduction du cheptel laitier et une croissance du troupeau allaitant. En 2009, on dénombrait 2100 vaches laitières contre 4400 en 1987. Les vaches allaitantes sont quant à elles bien plus nombreuses (4200 vaches contre 1800 vaches en 1987). Si le nombre de vaches laitières est en nette régression, ce n'est en revanche pas le cas du quota laitier des 10 communes qui s'est globalement maintenu autour des 9 000 000 de litres.

«Les exploitations se sont spécialisées- en lait ou en vaches allaitantes. La période a également vu de nombreux agrandissements d'exploitations ; agrandissements qui peuvent poser des problèmes en terme de main d'oeuvre et de transmission des exploitations » note Raymond Gagne.

Ces 22 années ont été favorables à l'émergence de filières créatrices de valeur ajoutée (Label

*Rouge Veaux des Monts du Velay-Forez, AOC Fin Gras du Mézenc, filière Bio, Fruits rouges des Monts du Velay, Pommes de terres Gerzenc). Autant de filières de diversification qui permettent à des exploitations de taille moyenne de dégager un revenu correct. Les élus soulignent l'importance de la population agricole dans leur commune : «La diminution du nombre d'actifs agricoles fragilise et eut mettre en péril le dynamisme de notre territoire»
De 1987 à 2009, le cheptel ovin s'est maintenu.*

Edition d'un document d'alerte

L'étude conduite en 2009 pointe du doigt le problème de l'âge des exploitants agricoles : un tiers des exploitations (soit 2050 ha) feront l'objet d'une transmission sous 5 à 10 ans.

La commission agricole a établi un premier diagnostic sur 41 exploitations à transmettre d'ici 5 ans (1342 ha, 525 PMTVA, 444 000 litres de quotas) ; sur ce total, 12 ont une succession identifiée et 29 risquent d'être démantelées.

La commission agricole diffusera prochainement par l'intermédiaire des mairies de la communauté de communes, de la DDT et de la Chambre d'Agriculture, un document d'alerte en vue de sensibiliser les futurs cédants au problème de la reprise de leur exploitation.

L'étude conduite par le Cémagref et l'INRA débouche sur des perspectives d'évolution à 5 ans, à l'horizon 2015.

Cette démarche prospective tient compte de l'évolution du contexte général et de l'adaptation des exploitations à la hausse des prix des intrants, des énergies, à l'évolution de la PAC, à la suppression des quotas, aux changements de techniques de production et aux filières de commercialisation en place.

Des perspectives ont été dégagées dans chacune des filières : bovins viande, bovins lait et bovins mixtes et ovins (voir en encadré ci-dessous).

«La valeur ajoutée produite par les exploitations spécialisées en viande diminue fortement en raison d'une importante production de maigre (broutards et réformes). Des pistes sont certainement à explorer dans ce domaine. En ce qui concerne le lait, la production devrait se maintenir mais tout dépendra de la pérennité de la collecte sur certaines de nos zones. Pour eux l'un des axes de développement qui permettrait aux agriculteurs de capter de la valeur ajoutée réside dans les filières de qualité en place ou à créer.

Les 10 communes concernées par l'étude du cemagref et de l'INRA sont Champclause, Chaudeyrolles, Les Etables, Fay/Lignon, Saint Front, Les Vastres, Moudeyres, Freycenet La Cuche, Freycenet La Tour et Présailles.

Perspectives à l'horizon 2015

Bovins viande :

- Baisse du chargement lié à l'agrandissement
- Difficulté de rentabiliser l'engraissement des animaux due au prix des intrants
- Nécessité de valoriser le système herbager
- Nécessité de mieux valoriser les produits
- L'agrandissement montre ses limites (problème de main d'oeuvre et de transmission)

Bovins lait :

- Population plus jeune donc moins de cessions
- Intensification à l'hectare
- Possibilité d'améliorer la productivité par animal
- Nécessité de valoriser le système herbager (prairie temporaire à base de luzerne)
- Revenu agricole tributaire des fluctuations du marché et du prix des intrants

Bovins mixtes :

Plus de vêlages allaitants et moins de laitiers (le troupeau allaitant gagne du terrain sur les structures à petits quotas laitiers)

- Extensification qui va s'accroître

Ovins :

Le maintien de ce cheptel montre que la filière a des atouts (valorisation des surfaces difficiles, des investissements moindres donc des possibilités de revenus supérieurs, filière bénéficiaire du rééquilibrage de la PAC). »

Signalétique

EDF EN France doit donner une subvention de 20 000 € pour permettre la mise en valeur de l'espace rural entre les éoliennes et Moudeyres, dans le cadre d'un projet à l'étude avec Freycenet la Tour. Le Maire propose que le CPIE du Velay prenne en charge les informations à diffuser sur le parcours de randonnée qui sera établi entre Freycenet la Tour et Moudeyres, un rendez vous est prochainement prévu avec Jean-Noël Borget.

LE MAIRE RAYMOND GAGNE ET L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL

INVITENT L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE MOUDEYRES

A SE REUNIR AUTOUR D'UNE GALETTE

LE DIMANCHE 8 JANVIER 2012 A L'ASSEMBLEE A 15 H

A CETTE OCCASION LES ENFANTS DE LA COMMUNE

ET LES PARTICIPANTES AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

RECEVRONT UN CADEAU OFFERT PAR LA MUNICIPALITE

Fin de séance 22 h 30